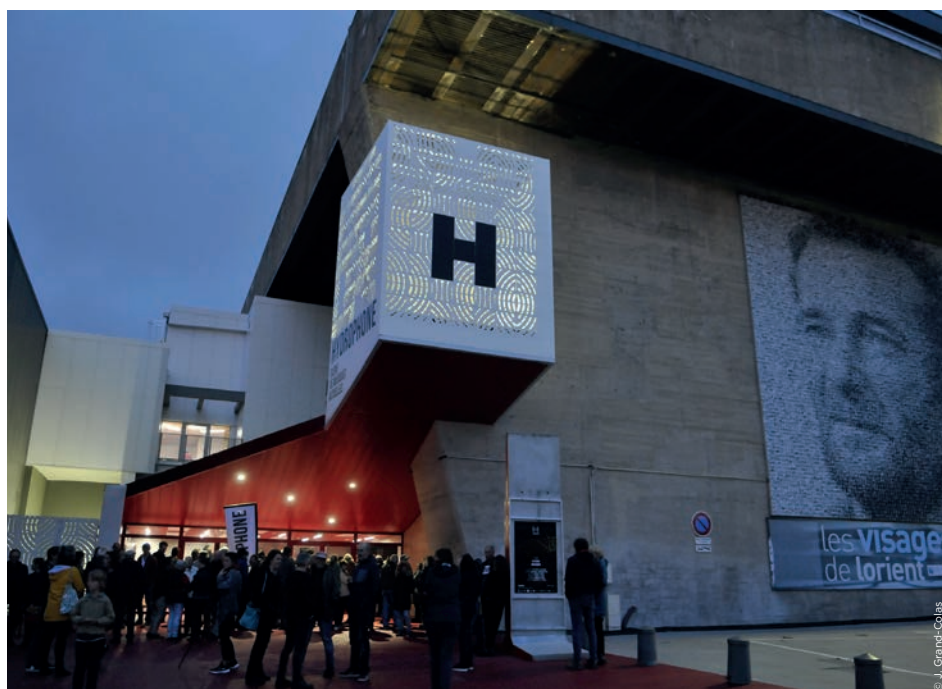


Lorient Agglomération Express

La lettre d'information de Lorient Agglomération

📍 ÉVÈNEMENT

UNE PREMIÈRE SAISON COMPLÈTE POUR HYDROPHONE



Hydrophone, la salle de musiques actuelles inaugurée en février dernier sur le site de Lorient La Base, accueille pour la première fois le festival Les Indisciplinées. Cinq soirées y seront programmées tandis que des animations prévues en journées donneront une touche plus festival à cet événement. Musique au Pays de Lorient (MAPL), l'association organisatrice, a cependant tenu à proposer des concerts sur tout le territoire comme aux Arcs (Quéven), au théâtre de Lorient ou encore à Quai 9 (Lanester). Onze rendez-vous sont ainsi donnés au public jusqu'au 11 novembre. Parmi les têtes d'affiche, retenons la venue des britanniques d'Archive qui fêtent 25 ans de carrière et la sortie d'un album rétrospective, mais aussi les new-yorkais Wives, trois groupes français le 2 novembre, (Frustration, Dewaere et We hate you please die) ou encore le rock alternatif de Balthazar, disque d'or en Belgique.

Au-delà du festival Les Indisciplinées, Hydrophone propose cette saison une

treintaine de dates contre une quinzaine lorsque les concerts étaient organisés dans la salle du Manège à Lorient. La plus grande jauge - on passe de 350 à 500 - permet aussi d'accueillir des artistes plus connus en complément du travail d'émergence et de découverte, comme par exemple Miossec, qui était sur scène le 26 octobre avec son onzième album Les Rescapés. À noter que Les Trans Musicales feront escale le jeudi 28 novembre pour un concert gratuit qui sera l'occasion de découvrir en avant-première, en live et à domicile, des artistes programmés à Rennes en décembre.

Parallèlement, Hydrophone a simplifié sa tarification avec trois types de tarifs (réduit / prévente / sur place) tandis qu'il existe une carte Hydrolove à 12 € qui permet de bénéficier de 3 concerts à tarif réduit sur la saison (4€), d'un accès au tarif prévente jusqu'au début du concert et d'un concert gratuit par trimestre.

Infos et réservations sur www.hydrophone.fr

📍 BRÈVES

RENOUVELLEMENT URBAIN

DES PROJETS POUR TROIS QUARTIERS PRIORITAIRES

Lorient Agglomération et l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) ont signé la déclaration d'engagement pour le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) 2019-2025. Trois quartiers, Kerfréhour-Châtaigneraie à Lanester, Bois-du-Château et Kervénanec-Nord à Lorient, ont été identifiés comme prioritaires et vont bénéficier de projets ambitieux. L'ensemble représente un total de 220 M€ d'investissement et un accompagnement de l'ANRU de 53,4 M€ pour un programme urbain visant à la démolition de 485 logements locatifs sociaux reconstitués au 1 pour 1 dans une démarche de rééquilibrage à l'échelle de l'agglomération, le programme comprend également la réhabilitation de 644 logements locatifs sociaux ainsi que la production d'une offre en diversification résidentielle estimée à plus de 455 logements.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

UN APPEL À PROJETS

Lorient Agglomération a décidé de mobiliser un montant de 28 500 euros pour la programmation de la « Semaine européenne du développement durable », qui sera organisée exceptionnellement sur quatre semaines, du vendredi 22 mai au dimanche 21 juin 2020. Elle avait rassemblé l'an passé environ 4 000 personnes grâce à une centaine d'animations organisées sur 19 communes. Afin d'enrichir cette programmation, un appel à projets est lancé auprès des associations implantées sur une des 25 communes du territoire. Elles devront présenter une action de sensibilisation du grand public, des jeunes ou des scolaires, apportant des solutions concrètes pour agir au quotidien. Cette année, une attention particulière sera portée aux animations concernant la biodiversité et l'adaptation aux changements climatiques.

Fiche de candidature sur www.lorient-agglo.bzh

DÉVELOPPEMENT DURABLE

TESTEZ L'APPLI ALIMENTATION DURABLE



Dans le cadre du programme de recherche sur les pratiques en matière d'alimentation durable, le laboratoire d'économie et de gestion de l'ouest (LEGO- Université de Bretagne Sud) lance un appel à 400 volontaires afin de tester une nouvelle application. Si vous êtes partant, vous pourrez essayer des services tel qu'un annuaire des producteurs locaux géo-localisés, connaître les bonnes pratiques en matière d'alimentation, consulter des informations sur les fruits ou légumes du moment... Cet outil numérique se veut aussi participatif : les personnes pourront ainsi échanger des services, des initiatives collectives... Ce test s'étalera sur un an, de janvier à décembre 2020. Les participants recevront un questionnaire au démarrage et à la fin de l'enquête.

Pour s'inscrire, tapez enquête alimentation durable UBS dans Google et remplissez le formulaire en bas de page.

RÉDUCTION DES DÉCHETS

UN WEEK-END D'ANIMATIONS POUR LE RETOUR DE TARA



Le retour de la goélette scientifique Tara à son port d'attache sera l'occasion d'un week-end d'animations autour de la réduction des déchets à Lorient La Base les 23 et 24 novembre. Au programme : expositions, conférences, animations autour des sources de la pollution plastique en mer et des solutions à mettre en place à terre. L'auditorium de la Cité de la Voile Eric Tabarly accueillera une conférence et la projection du film *Océans, le mystère plastique* le dimanche matin tandis que l'après-midi sera consacré à deux tables rondes sur la réduction des emballages. Deux expositions sont également à découvrir. La première est consacrée aux relations entre la biodiversité marine et les microplastiques. La seconde illustre en photos le volume de déchets produits chaque année par les ménages.

Programme complet sur www.lorient-agglo.bzh

ÉDITION

LES MEILLEURES RECETTES PAR LUCIEN GOURONG

Le livre *A table !*, dont Lorient Agglomération est partenaire, sera présenté officiellement le 18 novembre à la Maison de l'Agglomération en présence des grands chefs du Pays de Lorient qui ont accepté d'y figurer. Rédigé par Lucien Gourong, cet ouvrage réunit les quarante recettes concoctées avec les produits du terroir, plaçant le territoire comme un haut lieu de la gastronomie bretonne. L'auteur nous ouvre les portes des cuisines des restaurants de l'agglomération, nous transporte sur les marchés et nous amène à la rencontre des pêcheurs locaux. Un beau livre agrémenté de superbes reportages photos avec un sens de la truculence et du bien-vivre propre à Lucien Gourong.

A table ! Editions La Nouvelle Bleue.
270 page. 22 euros

AGENDA

Lundi 18 novembre

Lancement du livre « A Table ! »

Maison de l'Agglomération

Samedi 23 novembre à 15h30

Retour de Tara

Lorient La Base

INTERVIEW



NORBERT MÉTARIE,
président de Lorient
Agglomération.

« LE SUIVI DES DRAGAGES EST EXEMPLAIRE »

Comment s'est traduite la concertation dans le plan de dragages ?

Elle s'est d'abord traduite par la concertation entre les quatre opérateurs de la rade qui ont des besoins de dragages : Lorient Agglomération, Naval Group, la Région Bretagne et le Département. Il a fallu coordonner les calendriers, évaluer les volumes de sédiments à draguer, leur qualité, réaliser de nombreuses études préalables... Cela a été un travail de longue haleine qui aboutit aujourd'hui à une planification sur 10 ans avec des solutions communes de traitement.

Une large concertation a également été réalisée avec les habitants à travers une enquête publique et à travers la publication de nombreux articles autour de la démarche dans les supports de Lorient Agglomération. Nous avons été clairs et transparents et nous le demeurerons.

Comment est assuré le suivi des dragages d'un point de vue environnemental ?

Cela fait plus de vingt ans, dès la première utilisation de la zone de clapage, qu'un comité de suivi des dragages a été mis en place sous l'égide de la Préfecture. Il compte parmi ses membres des associations de défense de l'environnement, les représentants des filières professionnelles et des scientifiques. Cette instance permet au maître d'ouvrage très tôt le dialogue avec l'ensemble de ces acteurs, de leur expliquer la pertinence des travaux de dragages envisagés et de démontrer sa capacité à prendre en compte les propositions qu'ils expriment. Ce comité sera donc informé de tous les dragages à venir dans le cadre de la programmation mise en place. Par ailleurs, le site d'immersion des produits de dragages, au large de Groix, bénéficie d'un suivi scientifique, piloté par la Région Bretagne, afin d'évaluer un éventuel impact sur le milieu naturel.

Les rapports de suivi d'immersion, qui sont publics et disponibles sur internet, n'ont jusqu'à présent rien montré d'anormal.

Où en est le projet de traitement à terre des sédiments non-immérgeables ?

Sur la question du traitement des sédiments, j'ai souhaité que Lorient Agglomération soit exemplaire. Aujourd'hui, nous travaillons à mettre en œuvre une solution locale de traitement à terre des sédiments de qualité non-immérgeable, y compris pour certains sédiments que la réglementation nationale en vigueur nous autoriserait pourtant à immerger. Nous avons souhaité aller plus loin et seuls les sédiments sains, c'est-à-dire ne présentant aucun risque de toxicité pour le milieu marin, seront immergés. Le site envisagé est celui de la Becquerie, une ancienne décharge à Hennebont. Mais il ne s'agira que d'un site de traitement et de transit. L'objectif est de valoriser ces boues une fois séchées, par exemple pour réhabiliter l'ancienne décharge en améliorant son étanchéité, ou réaliser des merlons paysagers ou pour nos opérations d'aménagement. L'avantage de ce site est que les sédiments y seront amenés par barges et non par camion, ce qui réduira l'impact du transport sur l'environnement.

LES PREMIERS DRAGAGES COMMENCENT CET AUTOMNE

Sur dix ans, 1,4 millions de mètres cubes de sédiments doivent être retirés des fonds marins afin d'assurer une profondeur suffisante pour les activités liées à la mer.



Les premiers dragages auront lieu sur le site de Naval Group afin d'assurer une profondeur d'eau suffisante pour les frégates.

Le principe

Le plan de gestion opérationnel des dragages (POGD) permet d'établir un calendrier des dragages réalisés par les différents maîtres d'ouvrage et de convenir d'un volume annuel de sédiments à prélever et donc à gérer. Ce phasage permet sur une dizaine d'années d'harmoniser les pratiques et d'anticiper le traitement des sédiments et de contrôler uniformément le rejet des sédiments non contaminés. Auparavant, les gestionnaires de sites avaient l'habitude de réaliser ces opérations chacun de leur côté.

Quels ports sont concernés ?

Tous les ports de la rade de Lorient sont concernés : port de pêche, port de commerce, ports de plaisance, pôle course au large (Lorient La Base) et les bassins de mise à l'eau des frégates et des corvettes militaires. Sont concernés aussi les chenaux d'accès à ces ports. Le plan de dragage associe donc tous les gestionnaires de ces ports, à savoir la Région, Lorient Agglomération, Naval Group et la Compagnie des ports du Morbihan (société publique locale créée par le Département du Morbihan). Ces ports

représentent une activité économique très importante sur le territoire avec par exemple plus de 3 000 emplois dans la filière pêche et 2 000 salariés chez Naval Group. L'enjeu est donc de maintenir une profondeur d'eau suffisante afin de rendre accessibles ces ports et la continuité de ces activités.

Quels volumes ?

Le volume de sédiments à draguer est évalué à 1,4 million de mètres cubes, un volume assez faible en comparaison des autres ports en France (4 à 8 millions de m³ pour le seul port de Nantes-St Nazaire). Sur ces 1,4 million de mètres cubes, 950 000 seront immergés (clapés) sur un site au large de l'île de Groix compte tenu de leur innocuité environnementale. Le plan prévoit même d'être plus rigoureux en matière de qualité des sédiments que ne le prévoit la réglementation en vigueur, puisque ne pourront être immergés que les sédiments sous la norme N2 et ne présentant aucun caractère écotoxique, selon des tests normalisés sur larves d'huîtres. 320 000 mètres cubes de sable serviront à recharger les plages du territoire.

Les 140 000 mètres cubes restant, pas suffisamment inertes pour être immergés en mer, seront traités à terre et valorisés en matière première secondaire par une filière aujourd'hui à l'étude.

Le calendrier

De novembre 2019 au début de l'année 2020, les opérations de dragage et d'immersion auront lieu sur le périmètre de Naval Group dans le Scorff ainsi que sur celui de la Compagnie des Ports du Morbihan à Locmiquélic (zone de Pen Mané). Ensuite, d'autres opérations sont planifiées jusqu'au printemps 2020 sur les secteurs du port de commerce à Lorient, du port de plaisance de Kernével à Larmor-Plage et de la Cité de la Voile Eric Tabarly à Lorient La Base. Le dragage du port de pêche et de l'avant-port de Lorient devront quant à eux attendre une solution de traitement à terre compte tenu de leur qualité incompatible avec la préservation du milieu marin.

Le suivi

L'ensemble de ces opérations de dragages d'entretien et d'immersion sera encadré par des suivis environnementaux réguliers. L'analyse des sédiments permettra de définir leur qualité et leur compatibilité avec le clapage avant dragage. Les résultats seront soumis à l'avis de la police de l'eau et présentés aux membres du comité de suivi des dragages Ouest Morbihan qui rassemble les services de l'Etat, les élus des communes littorales concernées, les maîtres d'ouvrages portuaires, les experts en environnement marin, les usagers portuaires et les associations citoyennes.

QUELQUES CHIFFRES

- 300 navires vendant sous criée au port de pêche
- 12 teams internationaux à Lorient La Base
- 584 navires accueillis au port de commerce en 2018
- 2 500 emplacements sur pontons dans les ports de plaisance de la rade

L'AGGLO CRÉE UN FONDS NUMÉRIQUE POUR LES COMMUNES



Alors que le fonds d'intervention communautaire « projets structurants » a permis en deux ans de voter le financement de dix-neuf projets communaux pour un montant total de 1,9 million d'euros, Lorient Agglomération a voté au conseil communautaire du 15 octobre un second fonds de concours consacré aux dispositifs innovants dans le domaine du numérique. Une enveloppe globale de 250 000 euros est prévue pour la période 2019-2021 dans le cadre du schéma territorial du numérique (STN).

Ce fonds doit notamment permettre d'encourager les initiatives et les expérimentations numériques, d'optimiser les services à la population, de dynamiser la transformation numérique du territoire ou encore de faire émerger des projets mutualisables ou dupliquables. Chaque commune, quelle que soit sa taille, pourra bénéficier du FIC numérique qui ne peut excéder la part financée par la commune bénéficiaire. Cette dernière devra, dans le même temps, financer au moins 20% du projet.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LE CONSEIL A ÉGALEMENT VOTÉ

- Le renouvellement de l'indemnité kilométrique vélo pour les agents de Lorient Agglomération qui a bénéficié à 80 agents depuis sa mise en place.
- L'adhésion à la centrale d'achat du transport public afin de bénéficier des économies d'échelle et obtenir des prix plus avantageux qu'en achetant en direct.
- La création d'une société de coordination entre les trois offices publics habitat morbihannais (95% du parc locatif) afin de mutualiser les compétences et les moyens.

- Le principe d'un partenariat avec l'association Unis Cité Bretagne afin de mener une expérimentation quant à l'accompagnement des personnes fragilisées dans l'utilisation des transports publics.
- Un soutien à l'organisation des festivités liées aux 100 ans de la ville de Locmiquélic pour un montant de 5 000 euros.
- Le financement à hauteur de 126 214 euros du projet collaboratif Gwalenn Du (fabrication de mâts de planche à voile 100% recyclables) dans le cadre du soutien aux pôles de compétitivité.

ÉLECTIONS

73 CONSEILLERS DANS LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

À défaut d'un accord local entre les communes, permettant d'augmenter le nombre de conseillers communautaires de la prochaine mandature, un arrêté préfectoral du 4 octobre a fixé la composition du prochain conseil communautaire à 73 conseillers, contre 66 aujourd'hui. Comme le prévoit la loi, la répartition se fait à la proportionnelle selon le nombre d'habitants par commune, chaque commune disposant d'au moins un siège et aucune commune ne disposant de plus de la moitié des sièges.

CALENDRIER

LE VOTE DU BUDGET ANTICIPÉ

Compte tenu des élections municipales prévues les 15 et 22 mars 2020, le budget sera voté en décembre alors qu'il est voté habituellement en février ou mars. Cela avait déjà été le cas lors de l'intégration de l'ex-CC Plouay en janvier 2014. Le budget avait alors été voté en décembre 2013. Par conséquent, un conseil communautaire aura lieu le 12 novembre, durant lequel sera présenté le débat d'orientations budgétaires. Un mois plus tard, le 17 décembre, sera examiné le budget 2020 de Lorient Agglomération.

CONTRAT DE PARTENARIAT

LES ÎLES DU PONANT SE RÉUNISSENT

L'association des îles du Ponant, qui regroupent les quinze îles de la façade atlantique encore habitées, dont l'île de Groix, se réunira le vendredi 8 novembre à la Maison de l'Agglomération. À cette occasion aura lieu un comité unique de programmation (CUP) qui vise à examiner les projets susceptibles d'être financés dans le cadre du contrat de partenariat État-Région. Groix sera concernée avec la proposition d'attribution d'un complément de budget pour le projet de création d'un gîte de groupes à Port Lay ainsi que pour la démolition et la reconstruction de la salle du 3^e âge.

